



Accusation abusive de nuisance sonore

Par Frede

Bonjour,

J'habite une maison avec 5 000 M2 de terrain et 2 personnes qui habitent dans un immeuble de l'autre côté de la rue me harcèle de courriers anonymes, de plainte auprès de la mairie, de convocation à la maison de justice pour se plaindre des aboiements de mon chien.

Je suis à mon domicile toute la journée et de mon point de vu, plus de celui d'autres personnes habitants la rue il aboie "normalement" pour un chien (peut être 4 /5 fois par jour).

Pour être conciliante des la première lettre j'ai fait dormir le chien dedans je le rentre vers 17H car des enfants passent et peuvent s'amuser à l'exiter.

Quand je pars en vacance une personne vit chez moi pour s'en occuper et fait pareil que moi.

A la maison de justice en conciliation j'ai accepté (contrainte) de lui mettre un collier anti-aboiement.

Les lettres ont continué et maintenant j'ai reçu une amende de 68 euros plus une convocation à de police municipale, où ma version a été entendue mais quelle vont être les suites ? puis je me defendre de ses personnes qui me harcèlent et focalise sur mon chien (ou ma réussite) ?

Merci de votre réponse